



03 IMPASSE SAN GIL - 66000 PERPIGNAN

TEL : 06.84.89.01.17

EMAIL : [sudeducation.66@laposte.net](mailto:sudeducation.66@laposte.net)

SITE WEB : <http://www.sudeducation66.org/>



## Des personnels en CUI des Pyrénées-Orientales attaquent l'Éducation nationale aux Prud'hommes !

150 personnes en CUI (contrat unique d'insertion) dont les contrats arrivaient à terme ont été mises au chômage par l'Éducation nationale en juin 2011.

Une trentaine de personnes du département, organisées en collectif soutenu par l'intersyndicale (CGT, CNT, FO, FSU et Sud), ont déposé un recours aux prud'hommes contre l'Éducation nationale pour absence de formation. Ces contrats aidés sont en effet largement financés par l'État mais l'employeur (ici l'Éducation nationale) doit en contrepartie proposer une formation qui permette une réinsertion professionnelle. Il n'a pas respecté cette obligation, pourtant prévue dans le contrat.

Mercredi 2 novembre 2011, aux prud'hommes de Perpignan, douze d'entre elles défendues par maître Bougnoux ont obtenu le report de l'audience au 1er février afin que tous les dossiers soient traités en même temps.

**Les personnes en CUI dans l'éducation occupent des fonctions indispensables. C'est pourquoi nous demandons la création d'emploi pérennes et statutaires pour les assistants de directeurs d'école, les personnels de vie scolaire, les personnels aidant à l'intégration des enfants en situation de handicap... Informez autour de vous, il est encore temps de déposer des recours pour les personnels en CUI !**

**Prochaine réunion vendredi 6 janvier à partir de 17H30 à la Bourse du Travail**  
(place Rigaud) pour faire le point et préparer la mobilisation du 1er février

## Résultats des élections professionnelles

Du 13 au 20 octobre dernier ont eu lieu, dans l'Éducation Nationale, les élections professionnelles. Outre le fait qu'elles se soient passées non sans un grand nombre de dysfonctionnements liés à la nature même, électronique, du vote, les résultats pour notre organisation syndicale n'ont rien apporté de bien nouveau par rapport aux dernières élections il y a trois ans. Elles nous ont quand même permis de rester une organisation représentative puisque nous avons obtenu LE siège qu'il nous fallait au Comité Technique Ministériel. Nous obtenons aussi un siège au Comité Technique Académique et nous gagnons un siège en C.C.P.A. des Agents Non Titulaires exerçant des fonctions de Surveillance et d'Accompagnement des Élèves. Nous gardons aussi notre élu en C.A.P.N. et en C.A.P.A. des certifiés et adjoints d'enseignement.

**Le détail des élus Sud Éducation est donc le suivant :**

- Comité Technique Ministériel : 1 élu.
- C.A.P.N. des Certifiés et Adjoints d'Enseignement : 1 élu.
- Comité Technique Académique : 1 élu.
- C.A.P.A. des Certifiés et Adjoints d'Enseignement : 1 élu.
- C.C.P.A. des Agents Non Titulaires exerçant des fonctions de Surveillance et d'Accompagnement des Élèves : 1 élu.

**Sud Éducation déplore néanmoins le choix du vote électronique pour ces élections avec tous les problèmes qui sont intervenus et qui ont causé un important taux d'abstention, de l'ordre de 60%, abstention bien souvent forcée quand on ne pouvait récupérer son mot de passe ou que l'on ne pouvait pas se connecter au site... Des recours, tant au niveau académique que national, ont été déposés pour obtenir leur invalidation, en espérant fortement que ce type de vote ne soit pas reconduit pour les prochaines élections professionnelles dans trois ans.**